

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16045**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Ecole d'Electricité de Production et des Méthodes Industrielles Spécialité Génie Energétique et Climatique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole d'électricité, de production et des méthodes industrielles (EPMI) Modalités d'élaboration de références : CTI	Ecole d'électricité, de production et des méthodes industrielles (EPMI), • DIRECTEUR DE L'EPMI, • PRESIDENT DE L'EPMI, • RECTEUR DE L'ACADEMIE DE VERAILLES

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

227 Energie, génie climatique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'ingénieur de la spécialité génie énergétique et climatique maîtrise les sciences techniques permettant :

· La conception, le déploiement et l'exploitation optimale des procédés et installations nécessaires à la conversion, la distribution, et l'utilisation optimale de l'énergie dans un contexte de la protection de l'environnement.

· La conception de process et produits visant à intégrer la récupération des matières premières en fin de cycle de vie.

Il est, en outre, capable d'intervenir dans différents secteurs de l'activité industrielle pour assurer l'encadrement et la direction d'une équipe.

Domaines techniques de référence :

Les domaines techniques de référence du génie électrique, du génie thermique, de la production industrielle, des systèmes d'information et de l'écoconception.

L'ingénieur EPMI maîtrise les compétences et capacités propres à l'ensemble des titres d'ingénieur :

1. Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales
2. Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité
3. Capacités à conceptualiser et à modéliser un problème ou une situation complexe
4. Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur
5. Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer
6. Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels
7. Aptitude à travailler en contexte international
8. Sensibilisation aux valeurs sociétales comme le développement durable et les relations sociales

Spécialisé en génie climatique et énergétique il est en outre capable de :

· **Participer au pilotage d'un projet, sous la direction d'un responsable de projets, dans le cadre d'une mission d'ingénierie en génie climatique ou énergétique en coordonnant des études de conception, en organisant ou coordonnant des travaux de réalisation et en alertant en cas de dérive.**

· **Piloter les équipes internes ou externes à l'entreprise en les fédérant autour d'un objectif commun, en respectant les organisations hiérarchiques de l'entreprise ou des sous-traitants et en mettant en place les outils de management adaptés.**

· **Rédiger un cahier des charges à l'attention de services internes ou de sous-traitants après avoir défini les performances techniques, énergétiques et écologiques attendues et les conditions de maintenance d'un ouvrage ou équipement et en avoir validé la faisabilité économique**

· **Elaborer un programme de suivi d'exploitation d'un ouvrage ou d'un équipement en analysant son fonctionnement et en réalisant des bilans énergétique et de consommation pour proposer les améliorations ou rénovations nécessaires au respect du cahier des charges et aux labels d'éco durabilité..**

· **Organiser et optimiser les activités de maintenance en identifiant les biens stratégiques les plus pénalisants d'un point de vue du confort thermique, de la performance énergétique, économique et en définissant, préparant, ordonnant les activités de maintenance d'un ouvrage ou d'un équipement.**

· **Concevoir des solutions d'amélioration, d'intégration et d'adaptation pour l'installation de nouveaux équipements en recherchant, proposant et argumentant des solutions liées à la gestion, distribution et conversion de l'énergie..**

· **Communiquer des informations et animer une réunion technique pour informer ou résoudre des problèmes techniques et organisationnels en préparant et mettant en œuvre tous les moyens nécessaires à leur bon déroulement.**

· **Participer aux actions commerciales de pré-qualification et d'élaboration d'offres techniques en participant à l'élaboration de l'offre technique et financière et en préparant des dossiers de pré-qualification ou d'habilitation en vue d'être retenu par un service d'achats..**

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les secteurs d'activité concernés sont:

. Les secteurs spécifiques de la spécialité :

Génie Climatique,

Froid industriel,

Energies nouvelles,

Eco-manufacturing,

Bâtiments intelligents.

. Des secteurs plus larges tels que :

L'énergie & l'extraction

L'automobile, l'aéronautique, et le matériel de transport

La construction, le bâtiment & travaux publics

L'eau, les déchets, et la gestion des déchets

Les services d'ingénierie et études techniques

Les services informatiques

Le commerce & grande distribution

L'ingénieur de l'EPMI issu de cette filière est un ingénieur de terrain. Il peut être appelé à exercer des fonctions d'ingénieur d'affaires principalement, d'ingénieur ou de responsable dans les domaines de la maintenance, des Etudes et Développement, de l'Industrialisation, de l'Eco-Conseil ou de la Qualité (Normes HQE).

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1401 : Management et ingénierie gestion industrielle et logistique

H2502 : Management et ingénierie de production

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les connaissances scientifiques, technologiques et de formation humaine sont évaluées par des contrôles écrits individuels, par des exposés, par des travaux pratiques ou par une combinaison de ces différents modes d'évaluation.

La séquence d'apprentissage est évaluée par le maître d'apprentissage et le tuteur académique de l'apprenti suite à deux bilans effectués en entreprise sur la base d'un compte rendu d'activité par l'apprenti.

Le projet de fin d'études fait l'objet d'une soutenance publique en présence du maître d'apprentissage du tuteur académique et d'un candidat. Il donne lieu à une évaluation globale sur la base de trois notes : Une note pour le déroulement du projet en entreprise, une note qui évalue la qualité mémoire de fin d'études et une note qui évalue la qualité de la présentation orale lors de la soutenance.

Chaque année académique est conclue par un bilan. L'année académique est considérée comme acquise dans les conditions suivantes :

L'apprenti à cumulé 60 crédits ECTS ou plus sur un total de 67 crédits ECTS potentiels

La moyenne générale est supérieure ou égale à 10/20.

Modalités d'obtention du diplôme :

L'accession au diplôme est conditionnée par les mêmes règles que celles qui régissent le passage en année supérieure aux quelles s'ajoutent des exigences spécifiques :

Validation du projet de fin d'études sur recommandation du jury de soutenance.

Preuve de l'acquisition du niveau requis en anglais attesté par la réussite du TOEIC au niveau de 750 points.

Le diplôme est délivré par un jury officiel présidé par un représentant de l'enseignement supérieur public.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	NON
En contrat d'apprentissage	X	OUI Jury de diplôme: Le jury présidé par un professeur des universités extérieur à l'EPMI et co-présidé par un représentant industriel. Il est constitué, outre les personnalités extérieures, par le directeur de l'EPMI, du directeur des études, des représentants des options de dernière année, des membres corps professoral et un représentant de l'association des anciens élèves
Après un parcours de formation continue	X	NON
En contrat de professionnalisation	X	OUI Jury de diplôme: Le jury présidé par un professeur des universités extérieur à l'EPMI et co-présidé par un représentant industriel. Il est constitué, outre les personnalités extérieures, par le directeur de l'EPMI, du directeur des études, des représentants des options de dernière année, des membres corps professoral et un représentant de l'association des anciens élèves
Par candidature individuelle	X	NON
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	OUI Jury de VAE constitué de deux enseignants et de deux représentants professionnels. Le jury de VAE transmet ses recommandations au jury de Diplôme de l'EPMI pour décision relative à la délivrance du diplôme.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
<p>Certifications reconnues en équivalence : <i>Possibilité d'inscription en deuxième année du cycle ingénieur pour les titulaires d'une 1ère année de Master professionnel ou diplôme équivalent.</i></p> <p>Autres certifications : L'obtention du diplôme d'ingénieur entraîne l'équivalence du grade de Master-Européen</p>	

Base légale

Référence du décret général :

1ère Habilitation 12 mai 2009 Lettre de Notification de la CTI en date du 21/07/2009 sous la référence DGES N°090619

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

1ère Habilitation 12 mai 2009 Lettre de Notification de la CTI en date du 21/07/2009 sous la référence DGES N°090619

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques : Nombre d'élèves diplômés, répartition des diplômés par type de fonction, par secteur et par type d'entreprise. Ces renseignements seront disponibles sur le site internet de l'EPMI à l'adresse: <http://www.epmi.fr> à partir de janvier 2014 après la sortie de la première promotion(septembre 2013)

Adresser toute autre demande de renseignement à la Direction des Etudes :

Maurice Chayet
Directeur des Etudes
Tél. : 01 30 75 60 93
E-mail: m.chayet@epmi.fr

Pour les informations relatives aux conditions d'inscription, contacter :

Mme Nathalie ZARATE,
Responsable du service des admissions
Tél. : 0130756048
E-mail: n.zarate@epmi.fr

<http://www.epmi.fr>

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

13 bd de l'Hautil - 95000 CERGY

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

13 bd de l'Hautil - 95000 CERGY

Historique de la certification :

Quelques dates clés:

1992 : création de l'EPMI, Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Génie Electrique, Productique et Management Industriel, par quatre grands groupes industriels : EDF, SCHNEIDER, PHILIPS et PSA,

2009 : Habilitation CTI a délivrer le diplôme d'ingénieur spécialisé en Génie Energétique et Climatique.